

Réf: Dossier 275182

Avis de constitution

SOCIETE « VOICE CLUB »

Siège Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 311, Ilot 102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VOICE CLUB »

Objet : Exploitation d'un bar-restaurant. Prestation de service divers. Et généralement, comme conséquence de l'objet social, toutes opérations techniques industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières, immobilières, administratives, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus définies et susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 311, Ilot 102

Dirigeant(s) M EBRASI EDMOND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13846 du 26/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90604/GTCA/RC/2023 du 26/12/2023

Pour Avis

Le CEPICI

